Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Photos prises en médecine esthétique quels sont les droits ?

Par madie

Bonjour, j'ai fait une intervention chez un médecin esthétique, des photos ont été prises, j'ai accepté, le fait qu'il ait pris des photos ne me dérangent pas et j'ai signé un document pour mon accord, j'ai par contre demandé à les avoir pour voir les résultats et comparé l'avant/après mais le médecin fait de la rétention et ne me répond plus. en a t 'il le droit ? je souhaite avoir ces photos car c'est le droit à l'image, à mon image il me semble ?
sans contact de sa part, que faire pour les avoir ?
merci

Par ESP

Bonsoir
Pouvez vous préciser svp, ce qu'indique le document signé?